

Réf: Dossier 452713

Avis de constitution

SOCIETE « INSTITUT AK DREADLOCKS »

Siège Abidjan, Cocody Angré Mahou, Rue des bars,
en face du restaurant le SISSILI et près de l'église Cité de
la Foi, lot 5002, ilot 64, 22 BP 504 Abidjan 22., Lot 5002,
Ilot 64

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/10/2025 et enregistrés au CEPICI le 09/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INSTITUT AK DREADLOCKS »

Objet : - Exploitation d'un salon de coiffure,
restauration, commerce générale et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de
commerce ;

Et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Angré Mahou, Rue des bars,
en face du restaurant le SISSILI et près de l'église Cité de
la Foi, lot 5002, ilot 64, 22 BP 504 Abidjan 22., Lot 5002,
Ilot 64

Dirigeant(s) Mlle SARAKA AMANDINE VIVIANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11340 du 10/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69013/GTCA/RC/2025 du 10/11/2025

